
ICANN78 | Réunion générale annuelle – Comment ça marche : politiques de l'ICANN
Dimanche 22 octobre 2023 – 4h30 à 5h30 HAM

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : [Mme Toura], je vais vous demander d'aller chercher ceux qui sont dehors – ceux et celles qui sont dehors. Merci de demander à tout le monde de rejoindre la salle.

Très bien. Nous allons maintenant lancer l'enregistrement et commencer cette séance. L'enregistrement a débuté.

SIRANUSH VARDANYAN : Bienvenue à toutes et à tous pour cette dernière séance de la journée, pour les *fellows* et les NextGen, pour les participants au programme de l'ICANN à ICANN78.

Je m'appelle Siranush Vardanyan, et je suis responsable de la participation à distance également pour cette séance.

Veuillez suivre les normes attendues de comportement de l'ICANN. J'en parle depuis ce matin.

Nous avons parlé hier de deux piliers importants de l'ICANN. Nous avons les aspects techniques et nous avons un autre pilier qui est le développement de politiques. Ces deux piliers sont aussi importants l'un que l'autre, pour l'ICANN en général. Et nous avons eu d'excellentes présentations hier de la part de notre équipe technique, qui nous a parlé

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

de l'IANA et des activités techniques.

Aujourd'hui, nous allons parler plus de politiques, avec mes collègues de l'équipe de développement des politiques. Je pense que vous connaissez déjà Carlos et Ozan Sahin. Ils font partie de la communauté qui s'occupe à l'organisation ICANN du développement de politiques. Je suis très heureux de vous les présenter. Et sans plus attendre, je voudrais passer la parole maintenant à Ozan – Ozan Sahin, qui va commencer la présentation.

OZAN SAHIN :

Merci beaucoup, Siranush. Bonjour à toutes et à tous.

Vous avez à l'écran donc mon nom. Carlos n'est pas avec nous aujourd'hui. Donc il a été remplacé par Mélissa. Je suis donc très heureux d'être ici et d'être avec Mélissa également pour le reste de la réunion.

Aujourd'hui, nous allons couvrir un petit peu le développement des politiques et le processus de développement des politiques à l'ICANN, et vous donner le temps de poser des questions sur ce processus. Nous avons plusieurs diapos à couvrir concernant le développement des politiques, pour vous donner quelques exemples également et pour présenter donc les fonctions de soutien et d'autres fonctions de l'ICANN. Vraiment, nous voulons passer pas mal de temps sur vos questions. N'hésitez pas à en poser. Et je m'arrêterai à la fin de chaque section pour voir s'il y a des questions dans la salle.

Donc nous allons commencer par le développement des politiques

dans les organisations de soutien de l'ICANN. Je crois que cela fait sens de parler de l'écosystème de l'ICANN.

Comme vous le savez, il y a trois éléments dans l'écosystème de l'ICANN. Vous avez la communauté, qui développe donc les politiques de l'ICANN et qui développe des conseils, des opinions, qui sont présentés. Vous avez le Conseil d'administration de l'ICANN qui analyse ces opinions et qui fait des recommandations, et qui prend des décisions, qui statue. Et vous avez l'organisation l'ICANN, ou ICANN org, qui met en œuvre les diverses politiques. Mais vous voyez qu'il y a un lien entre l'organisation ICANN et la communauté. Cela soutient donc le processus de développement des politiques. Nous allons nous concentrer là-dessus.

Donc nous avons trois organisations de soutien à l'ICANN.

Nous avons l'organisation de soutien pour les protocoles adresses, les protocoles Internet et les adresses de l'Internet. Donc c'est ASO. Il y a cinq registres dans le monde. Et ces registres fonctionnent donc régionalement. Et lorsqu'il y a une politique d'approuvée par chacun de ces RIR ou Registres Internet régionaux, cela devient donc des politiques mondiales. Et cela peut être recommandé pour adoption au Conseil d'administration de l'ICANN.

La ccNSO, c'est pour les codes pays de premier niveau, les responsables de codes pays, qui sont d'accord pour être membres du conseil de la ccNSO.

Et enfin, nous avons la GNSO – donc, l'organisation de soutien aux noms génériques, avec des parties contractantes, les registres, opérateurs de

registre et bureaux d'enregistrement. Je vais vous expliquer tout cela au niveau des parties contractantes et non contractantes. Donc, nous avons un conseil de la GNSO, je vais rentrer un peu plus dans les détails d'ici peu.

Donc vous avez un diagramme, où il y a beaucoup beaucoup de mots. C'est assez difficile de le dire à l'écran. Donc que je vais mettre le lien sur Zoom et vous aurez la possibilité de revoir cela vous-mêmes. La présentation sera disponible et est disponible ; donc vous pouvez télécharger sans aucun problème la présentation tout entière. Merci beaucoup.

Donc cela montre le développement de politiques dans un domaine multipartite donc. Et il est des similarités et des nuances entre les développements des politiques et les trois organisations de soutien dont je viens de parler.

Nous allons effectivement parler du conseil de la GNSO aujourd'hui, qui est très important pour le développement des politiques. Nous allons entrer dans le détail à ce sujet. Donc GNSO. Le conseil de la GNSO est responsable du développement auprès du Conseil d'administration – des recommandations auprès du Conseil d'administration de noms de domaine de premier niveau dans les domaines génériques. Donc, par exemple, .COM, .ORG, .NET, .BIZ, .MOVIE, .SHOP... Ça peut être point et le nom d'une marque par exemple.

Donc, le conseil de GNSO gère donc le processus des gTLD. Et si l'on voit la composition de la GNSO, vous avez donc deux parties prenantes parties et parties contractantes et non contractantes, et trois membres

nommés par la Commission de nomination ou NomCom de l'ICANN. Si vous regardez la composition du conseil de la GNSO, vous avez les parties contractantes avec au milieu les opérateurs de registre de gTLD, les groupes des parties prenantes des registres. Vous avez également les parties prenantes commerciales et non commerciales. Et dessous, vous pouvez voir que vous avez l'unité constitutive commerciale, l'unité constitutive pour la propriété intellectuelle et pour les fournisseurs de connectivité Internet et prestataires de services Internet. Vous avez également la NCUC pour les intérêts de la société civile, donc pour les utilisateurs non commerciaux. Et également NPOC, là aussi pour des intérêts non commerciaux. Donc vous avez une large représentation des différents intérêts. Et ils travaillent ensemble pour développer des politiques concernant les gTLD.

Donc voyons un petit peu de plus près le processus de développement des politiques de la GNSO. Cela commence toujours par l'identification d'une thématique ou d'une problématique. Ça peut être un comité consultatif qui identifie une question à gérer, un sujet donc. Et on va voir s'il y a une possibilité d'avoir un consensus ou pas à ce sujet. Si c'est le cas, eh bien, cela avance pour le cadrage - la phase de cadrage. Et le conseil de la GNSO demande donc un premier rapport préliminaire concernant cette thématique. Le personnel publie un rapport préliminaire pour ouvrir une période de commentaire public.

Donc vous voyez une flèche sur la diapo sur la gauche. Et cela indique que vous avez la communauté qui intervient.

Lorsqu'il y a un rapport préliminaire publié pour période de commentaire public, c'est pour toute la communauté de l'ICANN, où les

personnes individuelles – chaque personne – peuvent commenter également. Vous avez donc une période de commentaire public. Il y a une révision des commentaires. Et enfin, il y a, pour le conseil de la GNSO, un rapport final qui est publié. Le conseil de la GNSO voit si l'on initie un PDP ou pas, et décide donc d'adopter une charte pour ce groupe de travail qui va travailler à un PDP, à un processus de développement de politiques. Donc appel à volontaires, pour former ce groupe de travail sur le PDP donc. Ensuite, il y a la formation d'un groupe de travail qui consulte avec la communauté et développe un rapport initial pour une période de commentaire public. Comme on le voit, le groupe de travail soumet son rapport final au conseil de la GNSO. Délibérations sur le rapport final par le conseil de la GNSO. Analyse. Révision. Adoption d'un rapport final ou pas. Donc si adopté, le rapport final du conseil de la GNSO est remis au Conseil d'administration de l'ICANN, qui qui consulte à la fois la communauté et le GAC, donc le comité consultatif des gouvernements. Ça, c'est une autre possibilité d'avoir donc des commentaires publics. Et il y a un vote sur les recommandations du rapport final au niveau du Conseil d'administration de l'ICANN. Et cela devient donc une politique de l'ICANN à la suite du vote du Conseil d'administration.

Est-ce que quelqu'un a des questions par rapport aux organisations de soutien et par rapport au développement de ces politiques - par rapport à ce PDP ?

ABDULKARIM OLEYEDE : Donc oui, bonjour. Une question. Je m'appelle Abdulkarim.

À la page 9 -- diapo 9, ça dit qu'il y a une consultation avec la communauté et le GAC. Mais est-ce que le GAC – comment est-ce que le GAC fait partie de la communauté ? Comment est-ce que vous voyez ça ? Est-ce que vous pouvez nous en dire plus à ce sujet ? À la page 10...

Donc vous voyez ? Ça dit le Conseil d'administration de l'ICANN consulte la communauté et le GAC. Est-ce que le GAC ne fait pas partie de la communauté ?

OZAN SAHIN :

Oui, ça fait partie de la communauté, le GAC. Mais c'est assez spécial. Ça a une définition spéciale dans les textes statutaires. Il doit y avoir consultation avec la communauté et avec le GAC. Il y a une référence spécifique effectuée – au GAC donc. Donc c'est communauté et GAC ; c'est comme cela que c'est exprimé dans les textes statutaires de l'ICANN. Merci de votre question.

PAULO MARCOS DREWIACKI : Je suis fellows pour la première fois. Et donc, en ce qui concerne l'EPDP [inaudible] sur ce que c'est qu'un EPDP.

OZAN SAHIN :

Ah ! C'est une excellente question. Eh bien, EPDP, c'est un processus de développement de politiques accéléré. E c'est donc accéléré.

Dans certains cas, le Conseil d'administration va décider de demander au conseil de la GNSO de lancer un processus accéléré, plus rapide,

lorsqu'il y a urgence. Lorsque c'est le cas, [inaudible] EPDP, donc un PDP accéléré. C'est un autre processus. Il y a des étapes plus courtes. Il y a des étapes qui ne sont pas suivies. Donc ça va plus vite. Et, à la fin du processus, eh bien, la décision peut être prise plus rapidement. Mais cela n'élimine pas néanmoins la consultation publique ou le retour qui provient donc du public et de la communauté.

Donc un exemple d'EPDP, sur les spécifications temporaires, par exemple pour les données d'enregistrement. Ça a été le cas. Ça a été un EPDP. Ça a été accéléré. C'était en réponse donc [avec] le RGPD de l'Union européenne donc pour la protection des données. Il fallait aller plus vite, et donc ça a été un EPDP qui a été effectué pour gérer ces problématiques. Et les étapes -- donc toutes les étapes n'ont pas été suivies pour que ça aille plus vite. Toutes les étapes du PDP n'ont pas été suivies.

MALICK ALASSANE :

Bonjour. Malik Alassane. Je vais parler en français.

Comment est-ce que -- combien de temps cela prend. [Inaudible].

Malik Alassane. J'aimerais demander combien de temps les processus pour développer les politiques prennent chez vous. Et aussi, est-ce que cela dépend de la complexité du sujet, ou pas.

OZAN SAHIN :

Oui. Merci beaucoup pour la question, Malik. Cela peut prendre des années pour certains PDP, comme vous venez de le dire. Plus la question est complexe, plus cela prend du temps.

Je pense que récemment, il y a eu des questions pour savoir combien de temps ces processus prennent. Et en réalité, lorsqu'on a vu les résultats apparaître - donc l'adoption par le Conseil d'administration, il y a eu des efforts pour créer une structure pour prendre une approche peut-être de gestion de projet sur ces prises de décision en essayant de mettre des dates limites à toutes ces étapes, pour essayer de créer donc cette structure. Mais encore une fois, vu les discussions, en fonction des discussions, en fonction de la rapidité de trouver un consensus, cela peut prendre du temps.

MELISSA ALLGOOD :

Alors si je peux me permettre de prendre la parole là-dessus vu qu'on parle du GNSO. Ce point a été un vrai sujet, puisque comme vous l'avez entendu, on parle ici de prise de décisions politiques. Et il y a des sujets qui nous prennent des années.

Le conseil de la GNSO en a parlé sur la diapositive précédente. Nous avons essayé de gérer ce processus d'élaboration des politiques, de créer donc ces étapes dans une volonté de créer ce - d'arriver à une prise de décision plus rapide. Nous avons donc créé des chartes qui permettent à ces groupes de travail de se créer et nous avons vraiment travaillé là-dessus.

Une autre chose sur laquelle nous avons travaillé avec la GNSO ces dernières années, c'est le modèle représentatif. Beaucoup de PDP, dans le passé, avaient des modèles ouverts. Ce qui veut dire que si vous aviez envie de vous joindre à ce groupe, vous pouviez. Et celles et ceux qui ont suivi la session sur le consensus avec moi, hier, on en a parlé un petit

peu. Mais lors du conseil de la GNSO, nous avons demandé à ce que cette structure soit délibérée, pour qu'il y ait des sièges alloués à certains membres. On a parlé, par exemple, de ces deux chambres de la GNSO, ces deux parties. Et on en a parlé hier aussi dans la session sur le consensus. Le conseil de la GNSO a toujours essayé de prendre en compte la voix du GAC, de l'ALAC, du RSSAC, quand approprié, pour essayer d'avoir vraiment ce modèle multipartite qui soit pris en compte pour prendre cette décision, pour prendre la meilleure décision possible, mais toujours en limitant un petit peu le nombre de personnes.

Est-ce que ça répond à votre question ?

THOBIA MOURA :

Bonjour, je m'appelle Thobias. Je suis du NextGen, du Brésil.

J'avais une question sur la formation des groupes de travail. Comment est-ce que les groupes de travail de développement de politiques sont composés ? Est-ce qu'il y a une diversité ? Est-ce qu'il y a un critère de diversité ? Un critère géographique ?

MELISSA ALLGOOD :

Alors, la réponse, c'est qu'en réalité ça dépend. Ça dépend du sujet, du groupe de travail ; ça dépend de si on a besoin d'un certain équilibre dans ce groupe de travail.

Quand on regarde des efforts de transfert de politique, il faut s'assurer dans ce cas que les chambres des parties contractantes soient à la table des négociations. Bien sûr, c'est toujours ouvert à tout le monde, mais

c'est un bon exemple.

Si vous voulez vous concentrer sur cet exemple, en réalité, il faut toujours adapter cette réponse à la question.

OZAN SAHIN :

Oui. Alors je voulais ajouter quelque chose. Ce n'est pas toujours – il n'y a pas forcément de critères géographiques. Il peut y en avoir en fonction du sujet. Il peut être également décidé que la représentation d'autres groupes et d'autres sous-organisations puisse être intéressante. Et on peut leur demander donc de participer à ce groupe de travail.

CHUMA AKANA :

Alors, ma question se porte sur la diapositive 10. Alors lorsqu'il s'agit de savoir si le rapport est adopté, que se passe-t-il si le rapport n'est pas adopté ? Est-ce qu'on peut consulter la communauté, ou est-ce qu'il faut recommencer tout le processus depuis le début ? Et enfin, comment fonctionne le vote du Conseil d'administration de l'ICANN lors de la dernière étape ?

OZAN SAHIN :

Merci beaucoup pour la question. Alors la manière dont on fonctionne est définie dans les statuts. Il y a peut-être parfois des limites définies et nécessaires. Mais tout est écrit dans les textes statutaires.

Et enfin, la question si le rapport n'est pas adopté par le Conseil d'administration, eh bien en réalité, la recommandation n'a pas à être adoptée ou approuvée en bloc. Parfois, certaines parties peuvent être

adoptées et d'autres parties retourner à la GNSO pour des discussions plus approfondies. Mais si le Conseil d'administration n'approuve pas certaines parties du rapport, il doit expliquer pourquoi ; ce qui permet à la GNSO de pouvoir approfondir son travail. Est-ce qu'il y a d'autres choses à ajouter Mélissa ?

MELISSA ALLGOOD :

Non. C'est tout bon.

Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Je vais parler des conseils, du développement des conseils. Et je vais m'excuser d'avance, il faut que j'aille parler à l'ALAC également. Donc je vais commencer. Il faut que je parte dans très peu de temps, donc je suis désolée si je pars avant la fin de la session.

Alors, les comités consultatifs dans l'ICANN, on en a quatre - des comités consultatifs. On a l'ALAC, le GAC, le RSSAC et le SSAC. Ce sont des acronymes.

L'ALAC, c'est le comité consultatif At-Large. Et ce comité consultatif donne voix à tous les intérêts des utilisateurs finaux. Il est composé donc de 15 membres, deux de chaque RALO, les organisations régionales, et cinq qui sont nommés par le comité de nomination, le NomCom. Si vous avez regardé la structure de l'ALAC, vous vous rendez compte que c'est très décentralisé. Et il y a plus de 200 structures At-Large, que l'on appelle des ALS.

Avec le GAC, le Comité consultatif gouvernemental -- le GAC offre des conseils sur les questions politiques, surtout sur les interactions entre

les politiques et les lois nationales et les accords internationaux.

Le RSSAC, c'est le comité consultatif du système des serveurs racine, qui conseille la communauté et le Conseil d'administration sur l'opération, l'administration, la sécurité et l'intégrité du système des serveurs racine de l'Internet.

Et enfin, nous avons le SSAC, qui est le comité consultatif sur la sécurité et la stabilité, qui conseille sur des questions de sécurité, d'intégrité du système d'allocation et d'adresse de l'Internet.

Donc ce sont des organisations qui offrent des conseils de différentes manières.

Est-ce que je peux avoir la prochaine diapositive s'il vous plaît ?

Encore une fois, je vous encouragerais à lire à cette diapositive par vous-même, parce que voyez qu'il y a beaucoup de choses écrites. Vous voyez ici tout ce système multipartite. On va se concentrer aujourd'hui sur l'ALAC.

L'ALAC exprime les intérêts des utilisateurs finaux d'Internet. Et il offre des conseils au Conseil d'administration de l'ICANN. Vous avez vu tout à l'heure, on a parlé du PDP de la GNSO. On voit, dans ce processus, on a les voix de l'ALAC qui participe. Ils ont également -- donc l'ALAC a la possibilité de développer des conseils, par eux-mêmes. Donc on va voir comment cela fonctionne.

Alors, lors du processus de l'At-Large, chaque membre peut apporter un problème que l'ALAC doit discuter. L'ALAC va donc évaluer l'impact potentiel sur les utilisateurs finaux. Ils se demandent si c'est un sujet

qu'ils peuvent évaluer. Il faut donc marquer le champ d'application de l'ALAC. C'est toujours le problème de développement des processus. La question, c'est toujours quel est le champ d'application sur ce problème.

L'ALAC détermine donc les éléments de sa position. Ensuite, l'ALAC désigne des personnes qui vont participer dans ce développement des politiques qui vont créer l'élaboration d'une réponse. Ensuite, l'ALAC va revoir cette réponse et va demander un consensus ou un vote sur la déclaration finale. Si l'ALAC décide de signer cette déclaration, elle sera donc envoyée au Conseil d'administration, à l'organisation entière de l'ICANN, aux SO et AC, et d'autres membres de la communauté de l'ICANN.

Je vais -- je dois partir dans trois minutes. Est-ce qu'il y a des questions sur cette politique de conseil ou est-ce qu'on est prêt à passer à autre chose ? Je crois que c'est tout. Bon, je rends la parole à Ozan.

OZAN SAHIN :

Merci beaucoup, Mélissa. On va parler donc des développements d'élaboration de politiques actuelles dont vous allez entendre parler lors de l'ICANN78.

J'en ai choisi trois. Ce sont des processus de la GNSO. La plupart de ces PDP, en tout cas dans les groupes de travail, surtout dans les réunions générales, ont lieu lors du week-end. Donc vu que vous avez cette dernière session aujourd'hui, un dimanche, tous les groupes de travail auront déjà fini leur travail pour ce week-end.

Mais pour vous donner une idée, nous avons eu l'EPDP sur les IDN, les noms de domaine internationalisés. Ce groupe de travail a travaillé sur deux zones de travail. D'abord, la définition des gTLD et la gestion des étiquetages, et ensuite la mise en place de lignes directrices pour les IDN et comment elles doivent être mises à jour dans le futur.

Lors de cette cession de l'ICANN78, l'équipe de l'EPDP travaille pour finaliser l'étape 1 du rapport final et discutera, sans doute s'ils ont le temps, de la phase 2 de sa charte. Et cette phase 2 couvre des sujets sur le deuxième niveau de la gestion des IDN.

D'autres processus -- donc un autre PDP sur les recommandations temp spec, la phase 2, qui a été formée d'abord -- il y a donc une petite équipe qui a été formée avec en son sein des membres du conseil de la GNSO et des membres de l'EPDP temp spec. L'idée est d'analyser l'ODA et de donner des retours au conseil de la GNSO. Et lors de l'ICANN78, cette petite équipe devra continuer son engagement avec l'organisation de l'ICANN et la mise en œuvre du RDRS que vous pouvez appeler également le Système WHOIS.

[Est-ce que vous pourriez ralentir un petit peu Ozan, s'il vous plaît ?]

Également, le troisième processus que nous voulons souligner aujourd'hui, c'est le transfert de politiques. Ça, ça a été lancé en deux phases. Il s'agit donc d'une politique de consensus qui gouverne le transfert des noms de domaine d'un bureau d'enregistrement à un autre. Et les délibérations se concentrent sur des recommandations provisoires concernant les politiques de résolution de litiges au sujet des transferts et des transferts en vrac ou en gros.

Donc ce groupe de travail s'est réuni pendant le week-end, pendant la fin de la semaine. Mais je vois que la petite équipe a une autre réunion demain. Si cela vous intéresse, vous pourrez y assister.

Alors, comment participer au développement de politiques ? Vous avez plusieurs manières de ce faire. Vous le voyez à l'écran. Vous avez donc, premièrement, la possibilité de vous joindre à un groupe de travail. Par exemple, le groupe des parties prenantes de l'ALAC ou une unité constitutive. Vous pouvez vous joindre à un groupe de travail ou à une communauté ouverte comme l'ALAC.

Il y a une question de diversité qui avait été posée. Donc, il y a divers représentants dans la plupart des groupes de travail. Et vous pouvez vous joindre à un groupe de travail ou l'observer tout d'abord, faire des interventions, contribuer aux groupes de travail. Et vous allez voir qu'il y a des listes de diffusion pour ces groupes de travail. Vous pouvez observer les listes de diffusion.

Ici, vous êtes en présentiel et la plupart de ce travail se fait véritablement en ligne, en distanciel ; il n'y a pas de réunion en présentiel. Donc le travail se fait d'une manière intersessionnelle, entre les différentes réunions de l'ICANN. Mais vous avez la possibilité de toujours observer ou de participer à des appels qui se font. Vous pouvez soumettre également des commentaires publics ; lorsqu'il y a un rapport initial et qu'il y a une période ouverte de commentaires publics, vous pouvez soumettre vos commentaires qui seront donc revus par le groupe de travail.

Voilà donc. Je vois s'il y a des questions dans la salle. Si ce n'est pas le

cas, nous allons avancer.

Alors, le processus de commentaire public. Je voulais donc vous donner un exemple, donc, que vous avez sur le site Web de l'ICANN, et vous montrer donc les informations qui existent et qui sont présentées. Donc vous avez une équipe de soutien par exemple, pour les commentaires publics. Et nous nous assurons donc que les commentaires publics sont reçus d'une manière transparente, partagés d'une manière transparente. Nous nous assurons qu'il y a un minimum de période de commentaire public – une période assez large pour pouvoir soumettre ces commentaires publics. L'exemple que nous avons, c'est 45 jours ; il reste 45 jours. Minimum, c'est 40 jours en général pour un commentaire public, une période de commentaires publics. Nous essayons de prendre en compte les réunions de l'ICANN, les jours fériés, pour donner à toutes et à tous le temps de s'exprimer avec des commentaires publics. Donc si vous avez un compte ICANN, vous pouvez très facilement soumettre vos commentaires. Et à la fin de la période de commentaires publics, vous allez voir tous les commentaires soumis. Il y a des rapports sur cela. Vous aurez donc accès à tous ces commentaires.

Est-ce que vous avez des questions sur le processus de commentaires publics ? Très bien. S'il n'y a pas de questions, je vais vous parler des fonctions de soutien [inaudible]. Que faisons-nous en tant que membres du personnel de l'ICANN ?

Eh bien, nous avons 38 employés dans le monde entier, qui soutiennent le travail de l'ICANN et de la communauté de l'ICANN et ce travail de développement de politiques. Nous ne sommes pas tous basés près

d'une antenne de l'ICANN. Nous avons beaucoup en dehors des branches de l'ICANN, de personnes qui travaillent de chez eux, qui couvrent de très nombreux fuseaux horaires et qui sont situés dans de nombreux endroits dans le monde.

Alors, il y a des téléconférences entre les réunions. Et même pendant les réunions en personne, nous facilitons le travail de la communauté de l'ICANN. Et donc, cela inclut des ordres du jour, de calendrier de téléconférences, ou nous avons des résumés des réunions, ou nous avons beaucoup de travail ainsi facilité qui se fait par téléconférences.

Si vous rappelez ce que vous avez vu à la diapo précédente, vous avez vu un premier rapport provisoire. Et vous avez vu que le personnel apporte beaucoup de soutien pour la considération par exemple du conseil de la GNSO. C'était l'exemple que nous avons donné. Donc nous avons des textes provisoires sur lesquels nous travaillons, des recommandations des rapports finaux. Nous avons ces groupes de travail qui font beaucoup de travail sur des textes. Et nous soutenons ces communautés. Et comme je l'ai dit, pour la gestion des processus, nous avons des fonctions de soutien donc des groupes de travail, des listes de diffusion, du processus de commentaire public, des services de secrétariat, des services administratifs, et de services de communication pour informer la communauté de l'ICANN.

Donc avant cette réunion, par exemple, il y a de cela deux semaines, nous avons eu une semaine de préparation, Prep Week. Et il y a eu des webinaires qui se sont tenus. Et je suis sûr que beaucoup d'entre vous ont écouté ces webinaires et participé à cette séance, à cette semaine de préparation. Pour la GNSO, il y a eu des webinaires spécifiques. Et

nous publions également un rapport sur le développement des politiques, ce qui permet – avant la réunion – de se mettre au courant, de se mettre à jour. Nous avons ensuite des rapports de résultats, qui résument par la suite les décisions prises durant les réunions de l'ICANN.

Donc nous travaillons sur toutes ces communications pour informer très précisément et continuellement la communauté. Ce qu'il y a de plus important dans ce processus, c'est que c'est un modèle ascendant, basé sur le consensus, pour le développement de politiques. C'est pour [ce] que cela prend tant de temps parfois. Et ça, c'est à la base néanmoins de la mission de l'ICANN.

Très bien. Donc je crois que nous avons maintenant la possibilité de répondre un petit peu plus à vos questions. Y a-t-il des questions dans la salle ? Oui, allez-y.

HANNA FRANCK :

Oui. Bonjour, je m'appelle Hanna, d'Argentine, et je suis ancienne NextGen et je suis fellow maintenant. Et j'ai vu tous ces processus.

Vous avez parlé d'une culture du modèle multipartite de l'ICANN, de ces différents types d'expérience. D'un côté, je suppose que c'est tout à fait remarquable que toutes ces solutions soient trouvées par consensus et que – parce que nous représentons différentes cultures, notamment. Mais d'un autre côté, ça peut être un véritable défi que de travailler de cette manière.

Alors comment est-ce que la communauté répond à ces défis, à ces

situations, où il y a tant de cultures à gérer ?

OZAN SAHIN :

Oui. Merci beaucoup. Excellente question.

Oui. Nous avons une très grande diversité de représentation, de divers intérêts également. Et donc ça peut être complexe d'atteindre le consensus et de toujours l'atteindre. Mais je crois que la communauté de l'ICANN a l'habitude de travailler de cette manière. Et vous prenez l'habitude également de travailler avec des collègues qui sont d'autres cultures. Je crois que c'est de bonnes habitudes qui sont prises avec le temps.

L'ICANN également travaille différents programmes pour développer des leaders, pour atteindre le consensus. Nous avons des livrets à ce sujet, sur l'atteinte du consensus. Nous avons des programmes de formation des leaders également, qui se déroulent lors du Forum communautaire, où on invite donc parfois des formateurs pour former des leaders, ou en compétences en leadership, à la gestion des groupes, à la présidence des groupes. C'est très important d'avoir un modérateur ou une modératrice de groupe, de structurer les groupes de travail ; nous aidons à cela. L'organisation ICANN travaille avec la communauté pour gérer et annihiler toutes les barrières qui pourraient survenir dans le travail de développement de politiques.

Nous avons également ICANN Learn, cet outil de formation à distance, où on peut en apprendre beaucoup sur l'ICANN. Et c'est un soutien pour les leaders entrants, pour apprendre à bâtir le consensus. Et c'est un consensus large. Ce n'est pas être totalement d'accord sur tout. Mais

qu'une majorité soit d'accord sur un maximum de points. Et donc c'est un consensus large qu'on essaie d'obtenir.

Ici, oui. Allez-y. Posez votre question et bonjour.

GIOVANNI CERBONI :

Bonsoir. Merci de votre présentation. Je m'appelle Giovani et je suis d'Italie. Et je trouve cela extrêmement intéressant, ce que vous avez dit sur les commentaires publics et les forums publics en ligne.

Mais j'imagine qu'il y a un formatage qui s'effectue à un certain niveau. Parce que c'est une démocratie directe, et on a besoin de normes. On a besoin peut-être de formatage d'interprétation, de changement, de modification de ces commentaires. Donc c'est tout un processus donc.

Je me demande donc comment l'ICANN gère cela et prend des matériaux assez crus, qui ne sont pas encore très peaufinés, et comment on traite ces documents.

OZAN SAHIN :

C'est tout à fait intéressant comme question. Je crois que c'est à l'équipe, au groupe de travail qui demande des commentaires publics d'effectuer ce travail. Donc dans les groupes de travail, si l'on trouve que la substance du commentaire public n'est pas très complexe, on peut avoir des soumissions très libres de commentaires publics. Vous pouvez utiliser votre compte ICANN et écrire un texte et le soumettre. Ou bien le convertir en PDF et soumettre très facilement votre libellé, votre texte, vos commentaires. Mais s'il y a des problèmes extrêmement complexes, en effet, des situations où vous recherchez des

commentaires publics sur 34 recommandations, dans ce cas, il va y avoir des méthodes pour structurer la participation. Donc, plutôt que de permettre des textes écrits très librement, eh bien, les commentaires publics devront être présentés sous une autre forme. Il y aura une demande que de soumettre des réponses à des questions précises. Et, dans ce cas, par exemple, il va y avoir des questions. Et les commentaires publics ça va être des réponses à des questions. Ça dépend de la complexité de la thématique.

Donc nous allons passer à Tidjani, et ensuite revenir vers vous.

TIDJANI MAHAMAT ADOUM : Oui. Je m'appelle Tidjani. Je suis du Tchad. Et je vais m'exprimer en français. Merci.

Je voudrais revenir sur la question de consensus que la première intervenante a posée tout à l'heure. Je pense que nous avons fait une formation sur le consensus hier, et nous avons vu qu'il y a des cas où l'on ne peut vraiment pas avoir le consensus. Et je me pose la question s'il y a une politique, disons, peut-être, une politique qui peut aider le développement de l'Internet ou une politique qui peut, peut-être -- qui peut être salutaire aux utilisateurs de l'Internet, et qu'il y a une partie prenante qui s'oppose à dire par rapport à ses intérêts [unilatérales].

Comment est-ce qu'on fait pour l'application de cette politique ? Je me pose cette question parce que l'on a vu ce genre de cas dans le Forum de gouvernance de l'Internet, où les parties s'opposent pour des raisons propres à eux. Donc, ils ont peut-être les parties commerciales [inaudible] qu'ils perdent les intérêts [commerciales] ; le gouvernement

peut dire qu'il assure la sécurité de la population [inaudible], ainsi de suite. Donc face à ce genre de situation, dans le cas précis en tout cas, développement de politique ici à l'ICANN, quelles seront les mesures à prendre donc si une partie s'oppose unilatéralement pour ses propres raisons à une politique ? Comment est-ce qu'on fait pour l'application de cette politique ? Merci.

SIRANUSH VARDANYAN : Donc Ozan, il y a également une question de nos participants à distance sur ce processus. Est-ce que vous pourriez commenter sur le consensus ? Est-ce que c'est bien défini ? Est-ce que ça fonctionne bien ? Est-ce qu'il y a des opportunités d'amélioration ? Donc c'était à près le même type de question.

OZAN SAHIN : Oui. Merci beaucoup d'avoir posé cette question. Donc nous avons des textes statutaires qui définissent le consensus au niveau du conseil de la GNSO. Et Siranush en a parlé -- d'un consensus très large obtenu. Lorsque vous parlez donc d'un parti qui va être en opposition, eh bien, ça dépend également de la situation, du cas. S'il y a une opposition significative, une partie prenante qui représente des points de vue très larges par exemple, ou bien est-ce que c'est une seule personne qui est en opposition par rapport à l'avancée du groupe de travail. C'est là où le leadership du groupe de travail devra jouer un rôle très important et déterminer si la divergence par rapport au consensus est significative ou pas. Et ça peut être le cas. S'il y a de grandes différences fortes pour atteindre le consensus, les groupes de travail ne vont pas obtenir un

résultat. Et peut-être que le groupe de travail va être dissous, ne plus avancer. On ne peut plus atteindre un résultat. Et dans ces cas, le résultat du groupe de travail serait un rapport final qui va faire des recommandations peut-être en ce sens, et qui va exprimer la divergence qui a été entendue.

SIRANUSH VARDANYAN : [Inaudible].

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Bonjour. Je viens d'Afghanistan. Je m'appelle [inaudible]. Je voudrais savoir comment l'ICANN assure la diversité de représentation au comité du GAC, surtout en ce qui concerne le fait que beaucoup de pays n'ont pas de représentants au GAC. Dans ce cas-là, les politiques peuvent peut-être les affecter sans qu'ils ne puissent avoir voix au chapitre.

OZAN SAHIN : Merci beaucoup pour cette question. Oui, je ne suis pas soutien au GAC moi-même, mais de ce que je sache, le GAC a plus de 180 membres et observateurs. Je ne suis pas tout à fait sûr de ce chiffre, mais c'est ce dont je me rappelais. Et il faut se rappeler également que le GAC est ouvert à tous les pays, les territoires et [des] identités économiques dans le monde. Donc ils sont encouragés à rejoindre le GAC pour y contribuer.

De ce que je sais, si un pays veut rejoindre le GAC, bien sûr qu'ils ont le droit de le faire et ils sont les bienvenus.

[PAULO GIOWACKI] : Pardon. Est-ce qu'il existe un cours sur ICANN Learn d'écriture de politiques ? Est-ce qu'il y a quelque chose de disponible ici ?

SIRANUSH VARDANYAN : Oui, il y a un cours sur l'ICANN Learn, spécifique à l'écriture des politiques. Et c'était recommandé pour les boursiers de le suivre. Donc si vous ne l'avez pas encore fait, je vous encourage très fortement à le faire.

PAULO GIOWACKI : Je suis un NextGen d'Hambourg. Merci beaucoup pour cette présentation.

Alors, lorsqu'il s'agit des politiques qui prennent des années à arriver, on sait très bien que l'Internet va très très vite. Et je voulais savoir s'il y avait des opportunités d'amélioration pour ces processus de politiques, pour qu'ils soient adaptés à la vitesse de l'Internet.

OZAN SAHIN : Merci. C'est une très bonne question, et c'est pour cela que j'ai parlé des retours de la communauté sur le fait que ce processus est un processus très lent. Ma collègue a répondu et a dit cela également avant de partir. Il y a eu du travail qui a été fait, des efforts qui ont été faits, surtout avec la GNSO, pour créer une structure plus importante dans la manière de former les groupes, pour pouvoir travailler encore plus dur sur le fait d'avoir des rapports plus réguliers, par exemple, sur le statut des

groupes de travail auprès du conseil de la GNSO, pour s'assurer qu'on a un suivi régulier des progrès qui sont faits.

Je pense qu'on a vraiment vu déjà une amélioration de ce processus. Mais encore une fois, le cœur de la mission de l'ICANN est ce modèle multipartite. Ce qui signifie que nous ne pouvons pas éviter des délais et la représentation de différents intérêts qui prend donc du temps, même si on essaie de réduire ce temps.

SIRANUSH VARDANYAN : Il ne nous reste que sept minutes. Malick, Bibek et ensuite nous concluons cette séance.

MALICK ALASSANE : [Malick au micro qui parlera en français.]

Ma question est relative au contexte de développement des politiques. Lorsque vous avez validé une politique et elle est dans la phase opérationnelle où les gens devraient l'appliquer et qu'il y ait certains contextes je dirais géopolitiques, ou même naturels, qui pourraient survenir pour bloquer cette politique, qu'est-ce qui est fait ?

Je pense que nous avons tous vécu la période de la COVID. Et il y a eu peut-être des infrastructures peut-être Internet qui ont été impactées parce que tout le monde n'a pas -- toutes les équipes ne peuvent pas aller travailler. Il y a beaucoup de limitations. Sûrement qu'il y a eu des politiques qui ont été impactées directement ou indirectement. Comment est-ce que, au sein de l'ICANN, vous faites pour prendre en compte ce type de considération ?

OZAN SAHIN :

Merci pour la question, Malick. Oui. Ici, on attend à ce que ces oppositions soient soulevées lors du processus d'élaboration des politiques. Et l'idée d'avoir un groupe de travail, c'est que c'est à ce moment-là qu'il faut soulever ses préoccupations. Si un groupe ne suit pas -- n'est pas d'accord avec l'idée générale, il faut fournir une justification pour cela. Mais bien sûr, il existe toujours différentes idées, différents points de vue.

Une fois qu'on a un rapport final, une fois que cela a été adopté par le Conseil d'administration, cela devient une politique de l'ICANN. Et cela veut dire que cette politique doit être suivie. Mais cela ne veut pas dire que cette politique ne sera jamais sujette à des révisions ultérieures.

On parlait d'un environnement qui va très très vite, surtout en ce qui concerne l'Internet et les politiques de l'Internet. Donc si c'est le cas que ces politiques ne répondent pas aux besoins de la communauté dans deux ans, bien sûr qu'il y a toujours des possibilités de délibérer, de remettre ces politiques sur la table au cas où il y ait des vrais problèmes avec cette politique. Et dans ce cas-là, un nouveau processus serait lancé.

BIBEK SILWAL :

Merci. Bibek Silwal du Népal. Ma question porte sur le PDP de la GNSO.

Lorsqu'il y a des commentaires dans les différentes phases, est-ce qu'il y a différentes -- et lorsqu'il y a différents groupes de travail qui amènent leur point de vue, et si le Conseil d'administration refuse le

rapport de la GNSO, que se passe-t-il si ce rapport est rejeté par le Conseil d'administration ?

OZAN SAHIN :

Merci. Alors, comme je l'ai dit, ce qu'il se passe en réalité, c'est que lorsqu'un groupe de travail soumet 8, 10, 15 recommandations, comme vous l'avez dit, il y a beaucoup de monde qui y travaille. Il y a eu des opportunités d'amener ces commentaires publics bien en amont. Donc lorsque le rapport est soumis, c'est un rapport qui prend déjà en compte tous ces points de vue. Mais s'il reste des problèmes vis-à-vis de la recommandation, dans ce cas-là, le Conseil d'administration peut adopter seulement les recommandations qui ont fait l'objet d'un consensus.

Si le Conseil d'administration voit des problèmes avec l'adoption de certaines recommandations, dans ce cas, ces recommandations ne seront pas forcément adoptées – s'il est considéré qu'elles ne sont pas pour le bien de l'Internet. Le Conseil d'administration peut donc décider que certaines recommandations soient renvoyées à ce processus. Et cela veut dire que le Conseil d'administration n'est pas à l'aise avec l'idée d'adopter ce type de recommandations. Donc il peut être renvoyé vers le conseil de la GNSO pour plus de délibérations jusqu'à l'attente d'un consensus général.

SIRANUSH VARDANYAN :

Merci. Je ne vois pas d'autre question ni sur Zoom ni dans la salle. Je voudrais donc remercier Ozan pour sa présence ici et la manière dont il a expliqué notre processus de développement des politiques et

comment vous pouvez faire partie de ce processus.

Je vous encourage encore une fois à suivre le cours sur l'ICANN Learn de développement des politiques, de vous y pencher, de savoir comment cela fonctionne, comment vous pouvez vous impliquer dans ce processus. Encore une fois, vous avez voix au chapitre et nous avons besoin de vous entendre.

Ozan, merci beaucoup. Je voudrais remercier l'équipe technique, qui nous a soutenus toute la journée, et nos interprètes qui font un travail fantastique pour [depuis] toute la journée. Merci beaucoup à notre équipe technique. Et on les applaudit bien fort.

C'est notre dernière réunion de la journée. J'ai hâte de vous retrouver demain lors de notre cérémonie d'accueil, et la séance est levée. Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]